

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMI Assurances

Siège social : Cité le Pins, les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Le conseil d'administration d'AMI Assurances informe le public et les actionnaires de ce qui suit :

A l'issue du processus d'appel d'offres pour l'augmentation de capital réservée à un partenaire stratégique dont la date de dépôt des offres a été fixée au 16/12/2016, aucune offre n'a été déposée et l'appel d'offres peut être, par conséquent, déclaré infructueux.

Plusieurs acteurs nationaux et internationaux de l'assurance avaient retiré le cahier des charges, manifesté leur intérêt, effectué des due diligences et poursuivi des discussions avancées avec la Compagnie et la Banque d'Affaires de Tunisie dans le strict cadre du processus défini dans le règlement de l'appel d'offres.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*